

Contre la baisse des salaires

Une vraie compensation!

Journée de mobilisation
Mardi 28 mars

Action de protestation devant l'hôpital

12h30

**Retrouvons-nous devant l'entrée principale pour
montrer notre mécontentement!**

Mercredi 22 mars, le Conseil d'État a annoncé sa « mesure de compensation salariale »
aux organisations du personnel:

CHF 16.- par mois et par employé·e, versés en 2024, sous forme de prime unique.
Il a également remis en question le principe de l'indexation des salaires: il ne s'agirait
plus, désormais, que d'une variable d'ajustement budgétaire.

UN CANTON QUI A 5,3 MILLIARDS D'EXCÉDENTS BUDGÉTAIRE N'A-T-IL PAS D'AUTRE
CHOIX QUE DE BAISSER LE SALAIRE DE SES EMPLOYÉ·E·S ?

NOUS PENSONS QUE SI, VOUS AUSSI ? ALORS MOBILISONS-NOUS !



Manifestation

**avec tout le personnel
du public et du parapublic,
de la santé et
du social!**

18h
**Esplanade de Montbenon à
Lausanne**